

**MAIL RESPONSES TO:
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Hamid Mohammad
Contracting Authority | Autorité contractante
Shared Services Canada | Services
partagés Canada
180 Kent Street, 13th floor, #K073
Ottawa, Ontario K1P 0B6

**AMENDMENT TO INVITATION TO
QUALIFY**

**MODIFICATION DE L'INVITATION À
QUALIFIER**

Title – Sujet DATA CENTRE CO-LOCATION SERVICES (DCCS) / SERVICES DE COIMPLANTATION DE CENTRES DE DONNÉES (SCCD)	
Solicitation No. – N° de l'invitation 10032992/A	Date 2014-02-26
Client Reference No. – N° référence du client RAS 13-1075	Amendment No. - N° modif. 010
File No. – N° de dossier CAE10032992	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin on – le 2014-03-03	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Hamid Mohammad	Buyer Id – Id de l'acheteur CAE
Telephone No. – N° de téléphone : 613-716-9792	FAX No. – N° de FAX Not applicable
Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivered Offered – Livraison proposée
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	

Comments - Commentaires

**THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT**

**CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES
RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Issuing Office – Bureau de distribution

SSC | SPC
Procurement and Vendors Relationships |
Achats et relations avec les fournisseurs
180 Kent Street, 13th floor, #K073
Ottawa, Ontario K1P 0B6

Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur	
Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION VISE À :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des répondants.
2. Modifier l'invitation à se qualifier
3. Les répondants sont avisés par la présente que l'invitation à se qualifier est prolongée et que sa date de clôture est maintenant le 3 mars 2014.

NOTA: À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées par Achatsetventes dans l'ordre.

Question 27 du
répondant

Exigences - O04 et partie 2 de l'annexe D

L'exigence obligatoire en matière d'expérience O04 indique ce suit :

« Le centre de données doit avoir une taille et une portée égales ou supérieures aux exigences des spécifications de la partie 1 de l'annexe D – Spécifications de la taille et de la portée. Le centre de données doit offrir un service de regroupement qui satisfait aux exigences de la partie 2 de l'annexe D – Exigences relatives au regroupement. »

«... Le répondant doit inclure deux lettres de recommandation de clients, soit une lettre par centre, qui serviront à confirmer ses années d'expérience dans la gestion efficace de services de regroupement. Ces références doivent provenir de clients qui ne comptent pas parmi ses associés ...

La partie 2 de l'annexe D indique ce qui suit :

« Voici les exigences minimales en matière de regroupement pour les besoins de l'évaluation :

- a) Le regroupement figure parmi les services offerts à la date de clôture des soumissions;*
 - b) Clients des services de regroupement physiquement séparés à l'aide d'aires réservées et de cloisons;*
 - c) Minimum de trois clients des services de regroupement; un seul client peut faire partie de l'organisation du soumissionnaire; on considère que la société mère, les sociétés affiliées et les filiales font partie de l'organisation du soumissionnaire;*
 - d) Disponibilité d'au moins 99,98 % des services de regroupement du client durant une année;*
- La capacité combinée en alimentation vendue aux clients des services de regroupement doit être au moins de 250 kVA »*

Est-ce que le Canada peut dissiper la confusion entre fournir deux lettres de recommandation de clients, soit une lettre par centre, et ces clients ne doivent pas compter parmi les associés du répondant, et l'article (c) à la partie 2 de l'annexe D, qui précise un minimum de trois clients des services de regroupement, un seul client qui peut faire partie de l'organisation du soumissionnaire. La société mère, les sociétés affiliées et les filiales sont considérées comme faisant partie de l'organisation du soumissionnaire.

Réponse du Canada

La réponse que doit donner le répondant à O04 comprend deux parties. Dans



à la question 27 du répondant	<p>la première partie, le répondant doit fournir la description d'un centre de données existant qui fournit des services de regroupement. La description doit démontrer comment le centre de données et les services de regroupement existants satisfont à tous les éléments minimums relatifs à la taille et à la portée précisés à l'annexe D ou les dépassent. Dans la deuxième partie, le répondant doit fournir deux lettres de recommandation de clients du service de regroupement qui ne comptent pas parmi ses associés.</p> <p>Consultez les modifications ci-après pour obtenir davantage de précisions.</p>
-------------------------------	--

Modification

À la section 4.2, Évaluation technique – Critères techniques obligatoires, de la partie 4 de l'IAQ, O04

Exigence obligatoire en matière d'expérience O04	
SUPPRIMER le deuxième paragraphe	Le répondant doit inclure une description de l'emplacement ainsi que les spécifications de son centre de données existant où le regroupement figure parmi les services offerts. La description doit aborder les exigences relatives à la taille et à la portée précisées à l'annexe D – Spécifications des centres de données. Le répondant doit inclure deux lettres de recommandation de clients, soit une lettre par centre, qui serviront à confirmer ses années d'expérience dans la gestion efficace de services de regroupement. Ces références doivent provenir de clients qui ne comptent pas parmi ses associés. Chaque référence doit étayer la réponse aux questions suivantes :
LE REMPLACER PAR	Le répondant doit inclure une description de l'emplacement ainsi que les spécifications de son centre de données existant où le regroupement figure parmi les services offerts. La description doit aborder les exigences relatives à la taille et à la portée précisées à l'annexe D – Spécifications des centres de données. Le répondant doit inclure deux lettres de recommandation de clients, soit une lettre par centre, qui serviront à confirmer ses années d'expérience dans la gestion efficace de services de regroupement. Les références doivent provenir d'un client qui n'est pas une société mère, un associé ou une filiale du répondant . Chaque référence doit étayer la réponse aux questions suivantes :

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Document Tracking	Distribution	Date	Description
Fichier électronique	Achats et ventes	Le 7 février 2014	Version non PDF ITQ Annexe C – Formulaire d'information sur la sécurité de la



Document Tracking	Distribution	Date	Description
			chaîne d'approvisionnement des TI.xlsx Version PDF ITQ Annexe F DDP Annexe A_SOR
Modification n° 001	Achats et ventes	Le 13 février 2014	Réponse du Canada à la question 1
Modification n° 002	Achats et ventes	Le 14 février 2014	Réponses du Canada aux questions 2,4, 6, 7,9 et 10 Révision de l'annexe A de l'invitation à qualifier
Modification n° 003	Achats et ventes	Le 17 février 2014	Réponses du Canada aux questions 8, 12, 14, 15A, 15B, et 16
Modification n° 004	Achats et ventes	Le 18 février 2014	Réponses du Canada à la question 21 Fichier électronique - Version non PDF : les formulaires 1 et 2, et à l'annexe E
Modification n° 005	Achats et ventes	Le 19 février 2014	Réponses du Canada aux questions 3, 5, 11, 13, 18, 19, 20, et 22 Modifier l'invitation à se qualifier
Modification n° 006	Achats et ventes	Le 21 février 2014	Réponses du Canada aux questions 17, 28, 30, et 32
Modification n° 007	Achats et ventes	Le 21 février 2014	Réponses du Canada aux questions 23, 24, 25, et 29
Modification n° 008	Achats et ventes	Le 25 février 2014	Réponse du Canada à la question 33
Modification n° 009	Achats et ventes	Le 25 février 2014	Réponse du Canada aux questions 26, 31 et 34 Révision de l'annexe E de l'invitation à qualifier Modification des réponses du Canada aux questions 15A, 15B et 16
Modification n° 010	Achats et ventes	Le 26 février 2014	Réponse du Canada à la question 27 Modifier l'invitation à se qualifier

